Envoyé en préfecture le 23/05/2023
Reçu en préfecture le 23/05/2023
Publié le 23/05/2023
ID : 038-200030658-20230522-2023_78-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/78

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 22 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 16 mai 2023
Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.
Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud
Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.
Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Uta Ihle à Claude Didier, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Fabienne Croze à Christian Roux.
Votants : 39 Pour : 39

OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE MONESTIER DE CLERMONT – APPROBATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

La Communauté de communes du Trièves a la compétence école. Elle a, de ce fait, la gestion de 8 écoles et 4 cantines réparties sur son territoire.
Dans le cadre de cette gestion, la Communauté de communes du Trièves souhaite réaliser des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire de Monestier de Clermont et lancer les études nécessaires.
Le conseil communautaire a délibéré le 11 avril 2023 sur un plan de financement relatif à ce projet. A l'issue de l'étude de faisabilité et afin d'atteindre les 30% de réduction des consommations d'énergie du bâtiment, la quantité de travaux a été ajustée. Le coût global de réalisation du projet est estimé à 370 000 € HT.
Il est proposé au conseil d'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès du Fonds Vert et du Département de l'Isère et de valider le nouveau plan de financement ci-dessous :

Dépenses en euros		Recettes en euros		
Etude de faisabilité + diagnostic énergétique	5 000 €	Autofinancement CCT	74 000 €	20 %
Travaux	313 000 €	Subvention Fonds Vert	111 000 €	30 %
Honoraires MOE	31 300 €	Subvention CG38 – Dotation territoriale	185 000 €	50 %
Honoraires Divers (CSPS/OPC/CT)	20 700 €			
Total	**370 000 €**		**370 000 €**	**100%**

Envoyé en préfecture le 23/05/2023
Reçu en préfecture le 23/05/2023
Publié le 23/05/2023
ID : 038-200030658-20230522-2023_78-DE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire de Monestier de Clermont tel que défini ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions prévues au plan de financement,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 22 mai 2023
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/5/23 *et de sa publication le* 23/5/23